

LES PUCES DE LA LIBERTÉ

place de la Liberté, Castelnaudary

Dimanche 17 juillet 2022 - Dimanche 28 août 2022

RÈGLEMENT

- 1 La signature du présent contrat vaut acceptation du règlement et ne sera effectif qu'après sa réception, complété et signé, accompagné des documents nécessaires et du paiement intégral de la place réservée.
- 2 Les exposants déclarent, du fait de leur admission, renoncer à tout recours contre l'organisation, d'une part, et contre la ville, d'autre part, pour quelque dommage que ce soit et quelle qu'en soit la cause, qui pourrait survenir sur les lieux de la foire.
- 3 Les exposants doivent fournir avec le présent contrat signé son numéro de siren, un Kbis daté de moins de 3 mois ainsi qu'une attestation d'assurance professionnelle de l'année en cours. De même, le livre de police est obligatoire sur le stand.
- 4 Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence, intempéries ou autre cas.
- 5 Les exposants s'engagent à exposer des meubles et objets sincères, et non des copies ou des reproductions destinées à tromper l'acheteur.
- 6 De même, toute personne qui tiendrait des propos injurieux, mensongers ou malveillants à l'égard de la foire, d'exposant, de client, ou d'organisateur, ou dont les agissements seraient contraires aux intérêts et à l'esprit de la foire, sera exclue de la manifestation et fera l'objet d'éventuelles poursuites.
- 7 Toute distribution de tracts, circulaires ou autres imprimés est interdite sans l'autorisation de l'organisateur dans l'enceinte de la foire sous peine d'exclusion.
- 8 L'accueil des exposants commence à 6 heures. A partir de 7h 30, les stands non occupés sont susceptibles d'être redistribués. Chaque exposant pourra stationner son véhicule sur son stand ou à proximité immédiate.
- 9 A votre arrivée, il vous sera fourni un kit exposant comprenant un sac poubelle ainsi qu'un cendrier pour les fumeurs. Par ailleurs, un container, ainsi qu'un point de collecte des recyclables sont à votre disposition sur le site du marché. Nous comptons sur votre civisme et votre bienveillance pour qu'aucun détritrus ou mégot ne soit abandonné pendant ou à l'issue de la manifestation.

Les exposants des stands 2 à 10 gareront leurs véhicules à l'aplomb de leur emplacement dans la rue qui entoure la place de la Liberté et qui sera fermée à la circulation et libre de stationnement.
Pour les autres stands, le stationnement se fera sur leur place.

Les emplacements standards font ± 35m² : 40€
Quelques places sont plus avantageuses de par leur situation et leurs surfaces : 50€
D'autres en revanche, sont plus petites : 30€

Vous pouvez consulter le plan d'implantation sur le site : <http://www.compagnieduboisdarbre.fr/espace-marchands/>

LES PUCES DE LA LIBERTÉ

place de la Liberté, Castelnaudary

Dimanche 17 juillet 2022 - Dimanche 28 août 2022

DEMANDE DE PARTICIPATION

Prénom et Nom :

N° de registre du commerce :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

courriel :

Standard (40€)

Grande (50€)

Petite (30€)

DATES CHOISIES : Dimanche 17 juillet

Dimanche 28 août

Signature

Merci d'établir un chèque par manifestation.

Ils sont à libeller à l'ordre de : **Compagnie du bois d'Arbre** et à renvoyer avec votre bulletin d'inscription complété et signé, ainsi que votre Kbis de moins de 3 mois et votre attestation d'assurance au plus tard le **10 juillet 2022** à l'adresse suivante :

Compagnie du Bois d'arbre
17 Avenue Frédéric Mistral
11400 Castelnaudary

Pas de règlement sur place.